

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 65 (1914)  
**Heft:** 9-10

**Rubrik:** Affaires de la société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'après ce que nous venons d'en dire, pourquoi le législateur a tenu à s'en occuper d'une façon toute spéciale. Nous examinerons ultérieurement cette question plus en détail.

### **Difficultés inhérentes à la gestion.**

Comme du reste toute forêt de haute montagne, celle du Haut-Jura présente au technicien, chargé de sa gestion, d'appréciables difficultés, qui résident surtout dans le manque de rajeunissement. C'est là une condition *sine qua non* de son maintien. Les difficultés proviennent des conditions climatiques défavorables, de l'état souvent trop uniforme des peuplements et du fait que l'épicéa forme l'essence presque unique de ces boisés. L'épicéa nécessite, pour se rajeunir, une essence transitoire, feuillu ou sapin blanc, qui fait, la plupart du temps, défaut dans ces forêts. Ces difficultés sont particulièrement sensibles à la limite supérieure de la végétation forestière et augmentées par la présence du bétail. Elles se trouvent encore aggravées lorsqu'il y a surcharge de bétail ou simplement introduction de jeune bétail sur les alpages et lorsque la forêt a été maltraitée antérieurement par des exploitations abusives.

Nous avons déjà insisté sur cette sorte de mort lente qui frappe la forêt à sa limite supérieure. Mathey a admirablement décrit cette „cassure“ des peuplements, la forme déjetée des couronnes des arbres, l'abondance des vieux „chandeliers“ ou bois sec et l'aspect désolé qu'ils présentent aux yeux du forestier impuissant.

Le manque de recrûs provient le plus souvent des circonstances climatiques défavorables. Les vents et les orages sont violents sur ces hauteurs, les étés trop courts, les gels tardifs qui frappent de stérilité les fleurs des arbres trop fréquents, les bonnes années de graines, par contre, trop rares. L'abondance et surtout le long séjour de la neige ont une influence désastreuse sur la réussite de la graine et sur l'existence même des recrûs.

(A suivre.)



## **Affaires de la Société.**

### **Communication.**

La situation dans laquelle se trouve notre pays et l'appel aux frontières d'une grande partie des agents forestiers, nous oblige à faire paraître simultanément les numéros de septembre et d'octobre et à renoncer, pour le moment, à publier la mercuriale des bois.